

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX REPUBLICAIN INDEPENDANT, POLITIQUE & LITTERAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION: 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal

PRIX DES RECLAMES & ANNONCES: Reclames, la ligne 1er page 1 fr., 2e page 0 fr. 75, 3e page 0 fr. 50

USINE A GAZ DE RUEIL

PRIX DU COKE Vente à l'Usine et rendu en Cave

Cidre Modéle de la Chaumière

L. BRETON Propriétaire - Négociant

CIDRE NOUVEAU (B. H.)

à partir de 25 fr. la pièce, logement en plus et franco de port

CIDRE à base de Levures sélectionnées

ELEVAGE des BERGERES

5, Rue de la Croix, NANTERRE

LA MOSKOWA, CREATION DE L'ELEVAGE

ayant obtenu de nombreux Diplômes à toutes les Expositions

A vendre de suite UN BEAU COQ MOSKOWA & DEUX POULES MEME RACE

recommandés pour Enfants et Malades, provenant de Poules en liberté

LA RHAMNINE

Tisane dépurative, laxative, rafraichissante

Vin Toni-Apéritif Pepto-Ferrugineux

Le plus énergique, le plus complet des fortifiants

SIROP TONI-DEPURATIF

à base de Jus d'Herbes, Iode et Glycérophosphates

PHARMACIE NOUVELLE

37, Avenue de Paris, RUEIL (en face l'avenue du Chemin-de-Fer)

A VENDRE Une VOITURE de MALADE

EN BON ETAT POUVANT S'ATELER AU BESOIN

Machines à Coudre

REPARATIONS, FOURNITURES ET ACCESSOIRES

ROBERT PASSA & CIE

37, rue de Maurepas, 16, RUEIL

Bachelet père

ENTREPRENEUR DE MAÇONNERIE & MARBRERIE

Grand Magasin de chaussures

56, Rue du Chemin-de-Fer

MAUMONT Succr

Chaussures de fatigue et de luxe

Achille CAT

Expert près le Tribunal civil de la Seine

Institution de Jeunes Gens

15, rue des Muettes, 15, Rueil (Seine-et-Oise)

SPLENDIDE INSTALLATION

Calorifère; Eau de Source

VINS de PROPRIETAIRES naturels

ROUGE 40 fr., la pièce de 220 litres

LA RHAMNINE

Tisane dépurative, laxative, rafraichissante

Vin Toni-Apéritif Pepto-Ferrugineux

Le plus énergique, le plus complet des fortifiants

SIROP TONI-DEPURATIF

à base de Jus d'Herbes, Iode et Glycérophosphates

PHARMACIE NOUVELLE

37, Avenue de Paris, RUEIL (en face l'avenue du Chemin-de-Fer)

A VENDRE Une VOITURE de MALADE

EN BON ETAT POUVANT S'ATELER AU BESOIN

Machines à Coudre

REPARATIONS, FOURNITURES ET ACCESSOIRES

ROBERT PASSA & CIE

37, rue de Maurepas, 16, RUEIL

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

Anc. Maison LEHICQUE

E. Deslandes Successeur

Horloger de la Ville et de la Compagnie des Tramways

Remontages de Pendules à l'Année

Pendules en tous genres

Coussins pour Couronnes de Mariées

ACHAT D'OR & D'ARGENT

AVEC 4 SOUS FAIRE FORTUNE

Gros Lots 500,000 fr.

Le Souscripteur a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue

Le Souci de l'Etat a droit à l'intégralité des lots sans aucune retenue

Pharmacie Parisienne de 1re Classe

66, Avenue de Paris, RUEIL

Ici tous les médicaments à partir de ce jour seront vendus strictement

La Pharmacie prépare depuis plus de 20 ans:

1. Les Pâtes Lemaire contre la migraine et maux de tête

2. Le Dépuratif végétal LEMAIRE pour les enfants

3. La Poudre Lemaire contre les maux d'estomac

4. Le Vin Tonique reconstituant à base de Kola, Kina, etc.

5. L'Eau antiapoplectique contre les coups de sang et le paralysie

6. L'Injection infaillible LEMAIRE et les Capsules de Santa

7. Les Dragées Lemaire contre les pâtes crues, etc.

8. Le Baume Suisse remède véritable pour guérir les piéds, oignons, etc.

9. Le Sauveur sirop pectoral de St-Pierre: aussitôt qu'on a pris une cuillerée de ce sirop, la toux diminue

10. La Tisane pectorale pour la tête des enfants, prix: 0.20 le paquet.

11. La Poudre de Propreté pour la tête des enfants, prix: 0.20 le paquet.

Brasserie de Savigny-s/-Orge

BIERE DE CONSERVE - BIERE DE SANTÉ

Entrepotitaire: M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL

INFORMATIONS

M. Féron décoré

Nous avons eu la grande satisfaction de voir le nom de M. Féron, conseiller général, figurer sur la liste des nominations dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Nous envoyons au chevalier Féron nos plus sincères et nos plus chaleureuses félicitations.

Nous reproduisons d'autre part, les félicitations de notre grand confrère Le Pappel.

Changement de Commissaire de Police

Notre commissaire de police actuel, M. Payard, passe au quartier de la Monnaie; c'est M. Lampré, inspecteur principal des gardiens de la paix, qui devient notre magistrat, nous lui souhaitons donc la bienvenue.

Bonne fin d'Etudes

Réparons une omission involontaire. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris que MM. André Hennape et Dusuzeau étaient sortis de l'Ecole Centrale avec le titre d'ingénieur des Arts et Manufactures.

Après les Elections. - Le Vote obligatoire

Après chaque élection tout le monde fait la même remarque, une bonne moitié des électeurs s'est abstenue.

On a donné le suffrage universel au peuple français, c'est pour s'en servir. Un Français n'a pas seulement le droit de vote, il a aussi le devoir de le faire. Or, dans une société organisée, tout homme qui ne remplit pas un devoir civique doit être soumis à une peine.

Un lecteur de l'Echo de Paris demande donc:

« Que tout électeur qui n'aura pas rempli son devoir un jour d'élection, soit privé de tous ses droits civils et politiques et en particulier du permis de chasse pendant cinq ans; de plus il paiera une amende de 100 fr.

« Deux exceptions sont admises:

« 1° Les fonctionnaires en service commandé hors de leur domicile;

« 2° Les malades qui seront reconnus par un médecin spécialement incapables de quitter la chambre. Tout certificat de complaisance donné dans ce cas rendra le médecin passible d'une peine de prison. »

CIDRE de la Vallée d'Ange

1er cru de Normandie QUENAU à Lisleux

Tribune Libre

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons avec le plus grand plaisir:

LUNCH OFFERT A M. DUSUZEAU

Notre petite ville a été témoin, jeudi dernier, d'une manifestation amicale en faveur de M. Dusuzeau, président de la Fédération,

nouvellement promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Un lunch lui a été offert dans les salons de M. Bouy, par une quarantaine d'amis, nombre minime en comparaison des félicitations et des excuses reçues par voie postale: mais ce n'était pas jour de repos!

M. Jacquemin a pris la parole en ces termes:

« Notre aimable légionnaire a vu, ces jours-ci, avec quelle spontanéité et quel unanime élan, toutes les mains se sont tendues vers lui pour le féliciter de la distinction honorifique qui vient de lui être décernée.

« C'est que nous sentions tous combien elle est méritée à tous égards, et, le courant de sympathie qui s'est manifesté a été, pour ainsi parler, électrique.

Nous n'ignorons pas que, de tous les points de l'horizon, lui sont venues, de ses nombreux amis, des félicitations enthousiastes et sincères, mais nous doutons fort qu'elles aient dépassé les nôtres en intensité.

« Cette année aura été pour Dusuzeau et pour sa famille, l'année des vaches grasses, comme dit l'Ecriture; après les succès remportés par son fils, à Centrale et à Vincennes, voici venir, pour son compte personnel, cette marque de suprême distinction, qui est le couronnement d'une carrière pleine de droiture, d'activité et de dévouement aux intérêts de ces déshérités de la nature dont il suit toujours, si brillamment, plaider la cause, aux points de vue matériel, intellectuel et moral.

« Sa combativité ne se ralentira pas, il ne se reposera pas sur ses lauriers et nous savons que, s'il a maintenant obtenu la juste récompense de ses efforts soutenus, il n'est pas homme à déposer les armes, et que ses compagnons auront toujours en lui, un défenseur ardent et prêt à la lutte.

« Sous le rouge écarlate de son ruban, bat un cœur au sang de même couleur, chaud et généreux — du sang français, quoi — capable d'inspirer les plus belles actions pour le bien de l'humanité.

« Salut à ce combattant, qui n'a d'autres armes que son geste et son cœur!

« Salut à ce militant pour les bonnes causes: celles du travail de la paix, et du développement intellectuel de notre race!

« Honneur à ce champion modeste et désintéressé qui, par un labeur de bénédictin, a su mener à bien la tâche qu'il s'est volontairement imposée!

« Et que les vœux bien émus, que nous formons tous pour sa félicité, après avoir traversé son foyer, aillent reverdir la robuste vieillesse de l'octogénaire bien aimée, qui pleure de joie, là-bas dans son pays sylvestre. »

M. Dusuzeau, fort ému, a tracé à la hâte ces quelques lignes:

Messieurs et chers amis,

« Je n'ai pas un mot pour vous exprimer toute ma reconnaissance pour vos éclatantes démonstrations de sympathie et d'affection. J'en suis profondément touché et je ne les oublierai jamais! Je n'entends ni ne parle. Ah! qu'est-ce que cela me fait!

« On dit: « Les yeux sont les miroirs du cœur » et je vois dans les vôtres les sentiments de sympathie que vous avez pour moi, ainsi que pour mes chers Frères. Merci

donc! mille fois merci!! Vivent mes bons amis de Nanterre! Je bois à votre santé!»

La fête se termina à deux heures du matin.

L. EYMARD.

PENSIONNAT DE Mlle GOUBAULT

Il peut sembler fastidieux de parler d'une distribution de prix, quand il y en a partout, et toutes les distributions de prix se ressemblent, dit-on.

Qu'on nous permette de faire une exception, au moins, pour le pensionnat de Mlle Goubault.

Rien de banal dans la distribution des prix de cette maison; au reste, son élève n'est plus à faire, après quinze ans d'un succès toujours grandissant.

Chants, saynètes, morceaux de piano et de mandoline, tout a été exécuté avec un brio remarquable, même des fillettes de 8 à 9 ans crime vulgaire ayant eu le vol pour mobile? voilà ce que l'enquête, qui se poursuit activement, cherche à établir. En attendant, le cadavre de la victime a été envoyé à la Morgue où aura lieu l'autopsie.

D'ailleurs, et nous ne voulons donner que de dernier détail, plus éloquent que tout: le pensionnat de Mlle Goubault a remporté, cette année, les plus brillants succès. Dix-sept élèves ont été présentés à différents examens, dix-sept ont été reçues: douze certificats d'études, un examen des postes, quatre brevets de capacité.

C'est un résultat magnifique dont nous félicitons chaudement Mlle Goubault.

Un Témoin.

Derniers Cours. - En Entrepôt:

VINS ROUGES

Lézignan, 8e 55 fr. la pièce

Coteaux d'Alsace, 9e 65 fr. —

Roussillon extra, 10e 75 fr. —

Palus (Bordeaux), 10e 85 fr. —

Bergerac extra fin, 10e 85 fr. —

VINS BLANCS

Bergerac 80 fr. la pièce

Fronsadais 9 fr. —

CIDRE DE LA SARTHE

en bouteilles Champagne, extra fin et deux

0 fr. 35 la bouteille

En fûts: Calvados 35 fr. la pièce

Sarthe 45 fr. —

Vins fins: Bordeaux, Bourgogne, Maçon, Vouvray, Saumur, Champagne, etc.

Echantillons sur demande

La Maison garantit la qualité et la pureté de tous ses Vins. Toute livraison laissant à désirer est reprise immédiatement et échangée.

Ces Vins sont livrés à domicile aux prix ci-dessus, droits de régie compris.

Secours Mutuels

L'an 1901 le 28 juillet à 2 heures de l'après-midi, les membres de la Société de Secours Mutuels se sont réunis en Assemblée générale ordinaire dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gautier, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

Le secrétaire procède au premier appel nominal et à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 février dernier, lequel mis aux voix est adopté à l'unanimité.

M. le Président fait quelques observations au sujet de l'impression du compte rendu financier, qui d'après un vote de la dernière assemblée, devra être adressé à chaque sociétaire.

Il craint que les renseignements qui figurent dans le rapport ne soient pas en rapport avec les frais d'impression et d'envoi qui en résulteraient.

M. Clave dit que les frais d'impression sont à la charge de la commune.

M. le Président fait observer à M. Clave que ces frais d'impression sont compris dans la subvention de 300 francs donnée par la commune, par conséquent cette dépense grèvera le budget de la société.

Il ajoute qu'il n'y a pas à revenir sur le rôle de la dernière assemblée et que pour l'Assemblée générale de janvier chaque sociétaire recevra un exemplaire du compte rendu financier de l'année 1901.

M. le Président donne lecture du compte rendu financier du premier semestre 1901, se résumant ainsi:

Recettes 3,516 fr. 40. Dépenses 5,263 fr. 55. Excédent de recettes 259 fr. 85.

En caisse au 1er janvier 1901, 3,000 fr. 15. Recettes du premier semestre 3,516 fr. 40. Soit ensemble 6,525 fr. 55.

Déposé à la Caisse des dépôts et consignations 2,000 francs. Dépenses du premier semestre 3,263 fr. 55. — Total 5,263 fr. 55.

En caisse au 1er juillet 1901, 1,262 francs. Le compte rendu financier mis aux voix est adopté à l'unanimité.

LACHANT

3, Place de la Fête, à NANTERRE (Seine)

SINISTRE DECOUVERTE

Un crime sur lequel plane encore un certain mystère vient d'être découvert à Nanterre

Sur la demande de M. le Président et conformément à l'article 69 des statuts, l'assemblée autorise le trésorier à verser une somme de 1,000 francs à la Caisse des dépôts et consignations.

M. le Président fait part à l'assemblée du legs fait par M. Rondet père, à la Société de secours mutuels de Nanterre d'une somme de 1,000 francs.

Sur la proposition de M. le Président l'assemblée, à l'unanimité vote des remerciements à M. Rondet fils et décide qu'il lui sera adressée une lettre l'informant de ce vote.

Sont admis comme membres actifs :
M. Blarre François sortant de la Société de Levallois.

Mme Lajotte sortant de la Société de Gif.
MM. Johnson et Glaisner.

MM. Thénisien et Tanguy sortant de la Société de Colombes.
Mme Masson, MM. Masson, Gerboz Georges, Gerboz Eugène, Thomas Léon, Armand Contenson, Joseph Emile, Bezon François et Marie Amédée.

Sont admis comme membres honoraires :
Mme Vve Carthey, Mme de Coster, Mlle Clivot, MM. Maugest, Choët et Hannière Albert.

M. le Président profitant de ces nouvelles inscriptions propose de voter des remerciements à tous les membres honoraires et en particulier à ceux qui ont bien voulu honorer de leur présence l'assemblée de ce jour.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président demande si quelqu'un a des observations ou propositions à formuler.

Personne ne demandant la parole, le secrétaire procède au deuxième appel nominal.

La séance est levée à 2 h. 1/2.

CROIX BIEN MÉRITÉE

Nous lisons dans le journal *Le Rappel* du 4 août :

Nous sommes heureux de relever parmi les nouveaux promus dans la Légion d'honneur, le nom de M. Féron, conseiller général de Suresnes et de Puteaux.

Cette distinction était depuis longtemps déjà souhaitée par ses nombreux amis qui, à tous points de vue, considèrent qu'il y avait droit.

Travaillant infatigable, il a rendu beaucoup de services à la banlieue-ouest et notamment aux cantons de Puteaux-Suresnes-Courbevoie.

On doit à son activité l'exécution de nombreux grands travaux départementaux.

Au Conseil général, on le voit partout ; il s'occupe de tout ; les intérêts du département sont les siens ; il n'en connaît pas d'autres.

C'est un républicain fervent et convaincu qui lutte depuis plus de trente ans pour la bonne cause. Dès la guerre de 1870, il s'est distingué par ses actes de courage et d'aide qui ont fait remarquer ; sa conduite à Rouen a été alors digne des plus grands éloges, il a montré ce que pouvait faire un vrai patriote.

M. Féron est un homme de devoir et de mérite ; son dévouement est à toute épreuve ; aussi applaudissons-nous de grand cœur à la légitime récompense obtenue par ce bon citoyen.

Nous nous associons pleinement aux félicitations de notre grand confrère *Le Rappel*. Avec lui nous pensons que le ruban rouge devait depuis longtemps orner la boutonnière de M. Féron, et avec lui nous le félicitons de recevoir enfin une croix bien méritée.

De la Fédération de la Seine :

L'AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE

Nous apprenons avec plaisir que la Société qui a projeté le prolongement de l'avenue de la Grande-Armée a, en mains, presque toutes les promesses de vente signées des propriétaires de terrains.

L'affaire est donc en bonne voie, et c'est tant mieux si l'on songe au développement qui en découlera et à la prospérité des négociations de nos concitoyens et des habitants qu'intéresse ce grand projet.

Qu'il est intéressant de se souvenir de ce qu'il advint à Colombes dotée de trois cent cinquante hectares et dont l'autre demande aujourd'hui la séparation. Grâce au projet du dit prolongement, la ville de Nanterre sera reliée entre tous ses points et for-

mera une agglomération compacte favorable aux relations de tous. Quant à l'avenir, c'est au Conseil à étudier la création de nouvelles voies à établir dans l'emprise de l'avenue prolongée. C'est donc un vaste projet, à dresser en prévision de l'augmentation de la population dont la progression doit marcher de pair avec l'augmentation des voies de communications.

Un bouquet de lignes, de rues, d'artères réunira en un tout compact tout le territoire de Nanterre et il n'y aura point, si on y prend garde, de section éloignée qui fait croire à un quartier spécial.

DISTRIBUTION des PRIX

Ecole publique de Nanterre

dirigée par M. GIRAULT, officier du Mérite agricole

Discours de M. GAUTIER, maire de Nanterre

Mesdames, Messieurs, Jeunes Elèves,

L'année scolaire qui se termine aujourd'hui par cette belle réunion de famille a certainement été la plus féconde et la plus heureuse en résultats.

Et puisqu'il nous est agréable de faire l'éloge de nos Ecoles communales, de leur personnel, permettez-moi de vous donner des faits et des chiffres pour justifier la considération dont ils jouissent.

M. Girault, directeur de notre Ecole de garçons a, depuis cinq ans, donné une impulsion remarquable qui a amené un accroissement considérable d'élèves :

En 1896, nous avions 250 garçons et six classes.
En 1899, nous avions 300 garçons et six classes.

En 1901, nous avons 360 garçons et sept classes, dont la dernière est installée provisoirement à l'Ecole des filles.

Les résultats dans les études depuis 1896 ont été également dans une progression remarquable :

En 1896, 7 élèves ont été reçus au certificat d'ét. En 1897, 28 élèves — En 1898, 21 élèves — En 1899, 26 élèves — En 1900, 21 élèves — En 1901, 35 élèves —

nombre le plus élevé jusqu'à ce jour.

Et si nous voulons examiner d'autre part comment le niveau des études s'est élevé, nous prendrons la deuxième classe qui nous donnera une appréciation exacte.

En 1896, 2 élèves ont été reçus au certificat d'ét. En 1897, 3 élèves — En 1898, 8 élèves — En 1899, 10 élèves — En 1900, 11 élèves — En 1901, 17 élèves —

Et comme tout l'enseignement de nos classes se tient qu'il est progressif, vous conclurez que notre école de garçons passe avec raison pour l'une des meilleures écoles du département.

Maintenant nous nous élevons d'un degré au-dessus du certificat d'études, et que nous examinons dans quelles conditions se terminent les études dans le cours supérieur, nous verrons que nos élèves après six ou sept ans ont acquis une instruction largement suffisante pour faire des ouvriers intelligents, pour occuper des emplois très honorables ou pour commencer avec facilité des études primaires supérieures ou des études secondaires.

Le niveau de l'enseignement reçu dans le cours supérieur est indiqué par les résultats suivants :
Un élève a été reçu en deuxième année au collège Chaptal.
Deux élèves ont été reçus aux examens des Ecoles primaires supérieures, à Paris, dont un le vingtième sur plus de 400 élèves.
Deux élèves ont été reçus à l'Ecole commerciale.
Un élève a été reçu à l'Ecole professionnelle Boule.
Un élève a été reçu aux cours complémentaires de Paris.

D'autre part, les deux premières classes ont obtenu pour le chant, une médaille d'argent pour la lecture à vue, une médaille d'argent pour l'exécution au concours de Courbevoie.

J'ai parlé de l'instruction que reçoivent nos enfants, mais je crois bon, Mesdames et Messieurs, de dire que l'Education proprement dite est l'objet de toute l'attention de notre Personnel. Notre système d'enseignement a pour base la morale et rien de ce qui sert à faire un honnête homme n'est négligé ; la culture du cœur, les bonnes habitudes, la politesse, et soit dans nos visites à l'Ecole, soit à l'extérieur, nous avons remarqué les fruits que produit un tel enseignement.

Aussi est-ce autant par suite de l'empressement des familles à nous confier leurs enfants que par suite de l'accroissement de la population que nous avons dû constituer deux nouveaux groupes scolaires qui donneront satisfaction aux familles éloignées du centre et qui soulageront nos écoles actuelles devenues insuffisantes.

Nous espérons que les travaux déjà très avancés et l'activité que l'on déploie permettront l'ouverture des nouvelles écoles en octobre prochain.

Le cours d'adultes des garçons a été très satisfaisant cette année : 37 inscriptions ont été faites et il y a lieu de féliciter ceux qui ont persévéré jusqu'à tout.

Nous ne saurions trop recommander aux jeunes gens de revenir à l'école l'hiver pour entretenir et compléter leur instruction primaire.

En résumé, Mesdames et Messieurs, comme je vous le disais au début, cette année scolaire marque un progrès sensible et la municipalité, Mesdames et Messieurs, est heureuse de vous féliciter de votre bonne volonté, de vos résultats, et de vous montrer dignes des sacrifices que la Commune s'impose pour les Ecoles.

Avant de terminer, je tiens à remercier les nombreux donateurs et donatrices qui ont bien voulu contribuer à récompenser et à encourager nos élèves, garçons et filles, et dont je suis obligé de tenir les noms pour me conformer aux instructions de l'Administration. L'adresse particulière de nos remerciements à la généreuse anonyme qui m'a permis de décerner un supplément de livrets et de prix à l'école des garçons.

Je tiens aussi à témoigner à M. Girault, le sympathique directeur de notre école de garçons, tant au nom de la municipalité que du Conseil municipal tout entier, et aux divers maîtres sous ses ordres, toute notre reconnaissance pour le zèle et le dévouement qu'ils montrent pour la bonne tenue de notre école de garçons et l'éducation des enfants qui leur sont confiés.

Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous parler de notre Caisse des Ecoles et des services qu'elle rend déjà et qu'elle est appelée à rendre.

Quand le Gouvernement décréta la gratuité de l'Enseignement il créa en même temps l'institution de la Caisse des Ecoles.

Les chiffres sont, en effet, destinés à assurer aux enfants nécessiteux les mêmes avantages qu'à ceux dont les parents sont aisés, en leur distribuant des vêtements et en leur donnant la gratuité de la cantine scolaire.

C'est pourquoi un chaleureux appel aux parents dont les enfants fréquentent l'Ecole pour se faire inscrire comme membres honoraires moyennant la modeste somme de six francs par an, ils augmentent nos ressources annuellement, nous permettent de faire encore plus pour le bien-être de nos enfants, ils auront donc droit à toute notre reconnaissance.

Jeunes Elèves,
Je ne veux pas retarder plus longtemps le moment si désirable de tous de la proclamation des récompenses si bien méritées par vous, mais je tiens à vous témoigner toute la part que nous prenons à vos succès et à vous féliciter de votre zèle et de votre travail.

Vous en avez eu la récompense annuelle et plus tard lorsque vous serez devenus des hommes vous en recueillerez tous les fruits et vous vous souviendrez que c'est à l'Ecole que vous avez appris à devenir d'honnêtes citoyens et de bons Français.

Discours de M. FERON, conseiller général
Mesdames, Messieurs, Chers Elèves,

L'invitation que m'a adressé votre dévoué maire, M. Gautier, de venir à ses côtés pour la distribution des prix, m'a été, comme toujours, particulièrement sensible et agréable tant à cause de l'honneur que me fait que du plaisir qu'il me procure, en me permettant d'apporter à cette tribune des paroles de concorde, de sages enseignements, des félicitations sympathiques pour la municipalité de votre bonne ville de Nanterre, dont la préoccupation pour l'instruction des Enfants est incessante et toujours en éveil.

Je n'aurai garde d'oublier les compliments que je dois à vos dignes instituteurs et institutrices — ils pourraient être sans valeur, cependant, sans fondement même, si les preuves absolues de leurs soins, de leur intelligence et de leur dévouement pour l'instruction des élèves qui leur sont confiés et que nous allons couronner, n'étaient assés sur des résultats constatés par le dernier examen du certificat d'études.

C'est, en effet, le certificat délivré à la suite d'examen comportant le programme intégral primaire, qui est, en quelque sorte, le thermomètre de la valeur de l'enseignement donné, du soin apporté par les maîtres et les maîtresses dans l'instruction des enfants et aussi de la discipline, de l'honnêteté et de la bonne volonté des élèves, qualités indispensables que les instituteurs savent plus ou moins développer chez l'enfant, selon leur amour-propre, selon leur désir plus ou moins grand de bien faire.

Les communes du canton de Puteaux, et, en particulier Nanterre, ont lieu d'être fières de la situation acquise, du niveau atteint, puisqu'elles tiennent la tête, par ordre de mérite, dans le tableau de classement de toutes les communes du département.

Si ces résultats légitimement et officiellement constatés, nous causent à nous, orgueilleux représentants de nos concitoyens, quelque joie et quelque satisfaction, de quel poids ne doivent-ils pas peser sur l'esprit des familles pour que, tout unis dans un même sentiment de juste reconnaissance, nous n'en attribuions pas la plus grosse part à ceux qui par leur zèle, leur intelligence et leur dévouement, ont su préparer, en vue de pareils résultats, les enfants qui en recueillent aujourd'hui tous les fruits.

Enfants ! vous allez tout à l'heure recevoir des récompenses, mais du fond de votre cœur, admettez ceux de qui vous les tiendrez véritablement. Vive la France ! Vive la République !

FÉRON, Conseiller général.

Palmarès de 1901
PREMIÈRE CLASSE
Cours supérieur
Professeur : M. Carlier
Prix d'honneur : Daubin.
1^{er} prix d'excellence : Schwarz H.
2^o prix d'excellence (nouveau) : Schwarz Marcel.

Elèves le plus souvent nommés : Giroit, 16 nominations, Baril 10, Guérin 11, Royer 11, Mantelet 9, Tano 6, Sougès 8, Baudart 9, Bullant 7, Brunswick 7, Gutperle 5, Heilmann 5, Pétau, Bey, Naulot, Le Clech, Jacobé, Blaisin, Dupont, Mizard, Deblander, Bruyère, Rotty, Vos, Bouché, Aviet, Berlaud.

Elèves le plus souvent nommés : Giroit, 16 nominations, Baril 10, Guérin 11, Royer 11, Mantelet 9, Tano 6, Sougès 8, Baudart 9, Bullant 7, Brunswick 7, Gutperle 5, Heilmann 5, Pétau, Bey, Naulot, Le Clech, Jacobé, Blaisin, Dupont, Mizard, Deblander, Bruyère, Rotty, Vos, Bouché, Aviet, Berlaud.

COURS D'ADULTES
Prix décernés aux élèves qui par leur assiduité, leur conduite, leur travail et leurs résultats ont mérité une récompense : Davy, Allaire, Rapin F., Chambon, Delahaye, Rapin L.

CONCOURS GÉNÉRAUX
Examens du Certificat d'Etudes
Trente-cinq élèves ont subi l'examen avec succès.

PREMIÈRE CLASSE
Aviet, Bouché, Blaisin, Brunswick, Bruyère, Dupont, Gutperle, Jacobé, Lacroix, Le Clech, Mizard, Naulot, Pétau, Rotty, Marcel Schwarz, Sougès, Tano, Vos.

DEUXIÈME CLASSE
Arrighi, Barreau, Clave, Dozière, Forestier, Gautier, Hamon, Hidier, Hinaut, Lécorché, Marquer, Nicod, Noël, Richard, Vaugois, Baldic, Blampain.
L'élève Hamon a été reçu le premier des 35 élèves admis.

CONCOURS D'ADMESION
au Collège Chaptal, aux Ecoles supérieures et Ecoles spéciales
PREMIÈRE CLASSE
Les Elèves dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux écoles désignées ci-après :
Collège Chaptal : Mantelet Camille.
J.-B. Say : Schwarz Henri.
Cet élève, reçu l'année dernière au certificat d'études, le deuxième du canton, est classé vingtième sur 450 candidats admissibles.

J.-B. Say : Guérin Robert.
Ecole commerciale : Baudart Maurice.
Ecole commerciale : Bullant Edouard.
Ecole Boule : Giroit Eugène.
Cours complémentaires de Paris : Robert Heimann.

CONCOURS SPÉCIAL DE CHANT
Professeur : M. Walter, officier d'académie
Les Elèves de l'Ecole ont remporté une médaille d'argent pour la lecture à vue et une autre médaille d'argent comme prix d'exécution.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE
entre les élèves de l'Ecole
Prix offert par le Ministre de la Guerre : Une médaille de bronze à l'élève Naulot Marcel.

DEUXIÈME CLASSE
Professeur : M. Léon Girault
Les Elèves qui ont obtenu le plus de nominations sont :
Prix d'honneur : Hamon Roger, 15 nominations.
Prix d'excellence : Barreau Léon, 14 nominations.

moade à l'aimer et à la respecter, alors vous recevrez tous, maîtres, élèves, nos bons encouragements et nos félicitations méritées.

Vive la France ! Vive la République !

FÉRON, Conseiller général.

Palmarès de 1901
PREMIÈRE CLASSE
Cours supérieur
Professeur : M. Carlier
Prix d'honneur : Daubin.
1^{er} prix d'excellence : Schwarz H.
2^o prix d'excellence (nouveau) : Schwarz Marcel.

Elèves le plus souvent nommés : Giroit, 16 nominations, Baril 10, Guérin 11, Royer 11, Mantelet 9, Tano 6, Sougès 8, Baudart 9, Bullant 7, Brunswick 7, Gutperle 5, Heilmann 5, Pétau, Bey, Naulot, Le Clech, Jacobé, Blaisin, Dupont, Mizard, Deblander, Bruyère, Rotty, Vos, Bouché, Aviet, Berlaud.

Elèves le plus souvent nommés : Giroit, 16 nominations, Baril 10, Guérin 11, Royer 11, Mantelet 9, Tano 6, Sougès 8, Baudart 9, Bullant 7, Brunswick 7, Gutperle 5, Heilmann 5, Pétau, Bey, Naulot, Le Clech, Jacobé, Blaisin, Dupont, Mizard, Deblander, Bruyère, Rotty, Vos, Bouché, Aviet, Berlaud.

COURS D'ADULTES
Prix décernés aux élèves qui par leur assiduité, leur conduite, leur travail et leurs résultats ont mérité une récompense : Davy, Allaire, Rapin F., Chambon, Delahaye, Rapin L.

CONCOURS GÉNÉRAUX
Examens du Certificat d'Etudes
Trente-cinq élèves ont subi l'examen avec succès.

PREMIÈRE CLASSE
Aviet, Bouché, Blaisin, Brunswick, Bruyère, Dupont, Gutperle, Jacobé, Lacroix, Le Clech, Mizard, Naulot, Pétau, Rotty, Marcel Schwarz, Sougès, Tano, Vos.

DEUXIÈME CLASSE
Arrighi, Barreau, Clave, Dozière, Forestier, Gautier, Hamon, Hidier, Hinaut, Lécorché, Marquer, Nicod, Noël, Richard, Vaugois, Baldic, Blampain.
L'élève Hamon a été reçu le premier des 35 élèves admis.

CONCOURS D'ADMESION
au Collège Chaptal, aux Ecoles supérieures et Ecoles spéciales
PREMIÈRE CLASSE
Les Elèves dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux écoles désignées ci-après :
Collège Chaptal : Mantelet Camille.
J.-B. Say : Schwarz Henri.
Cet élève, reçu l'année dernière au certificat d'études, le deuxième du canton, est classé vingtième sur 450 candidats admissibles.

J.-B. Say : Guérin Robert.
Ecole commerciale : Baudart Maurice.
Ecole commerciale : Bullant Edouard.
Ecole Boule : Giroit Eugène.
Cours complémentaires de Paris : Robert Heimann.

CONCOURS SPÉCIAL DE CHANT
Professeur : M. Walter, officier d'académie
Les Elèves de l'Ecole ont remporté une médaille d'argent pour la lecture à vue et une autre médaille d'argent comme prix d'exécution.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE
entre les élèves de l'Ecole
Prix offert par le Ministre de la Guerre : Une médaille de bronze à l'élève Naulot Marcel.

DEUXIÈME CLASSE
Professeur : M. Léon Girault
Les Elèves qui ont obtenu le plus de nominations sont :
Prix d'honneur : Hamon Roger, 15 nominations.
Prix d'excellence : Barreau Léon, 14 nominations.

CONCOURS GÉNÉRAUX
Examens du Certificat d'Etudes
Trente-cinq élèves ont subi l'examen avec succès.

PREMIÈRE CLASSE
Aviet, Bouché, Blaisin, Brunswick, Bruyère, Dupont, Gutperle, Jacobé, Lacroix, Le Clech, Mizard, Naulot, Pétau, Rotty, Marcel Schwarz, Sougès, Tano, Vos.

DEUXIÈME CLASSE
Arrighi, Barreau, Clave, Dozière, Forestier, Gautier, Hamon, Hidier, Hinaut, Lécorché, Marquer, Nicod, Noël, Richard, Vaugois, Baldic, Blampain.
L'élève Hamon a été reçu le premier des 35 élèves admis.

CONCOURS D'ADMESION
au Collège Chaptal, aux Ecoles supérieures et Ecoles spéciales
PREMIÈRE CLASSE
Les Elèves dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux écoles désignées ci-après :
Collège Chaptal : Mantelet Camille.
J.-B. Say : Schwarz Henri.
Cet élève, reçu l'année dernière au certificat d'études, le deuxième du canton, est classé vingtième sur 450 candidats admissibles.

J.-B. Say : Guérin Robert.
Ecole commerciale : Baudart Maurice.
Ecole commerciale : Bullant Edouard.
Ecole Boule : Giroit Eugène.
Cours complémentaires de Paris : Robert Heimann.

CONCOURS SPÉCIAL DE CHANT
Professeur : M. Walter, officier d'académie
Les Elèves de l'Ecole ont remporté une médaille d'argent pour la lecture à vue et une autre médaille d'argent comme prix d'exécution.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE
entre les élèves de l'Ecole
Prix offert par le Ministre de la Guerre : Une médaille de bronze à l'élève Naulot Marcel.

DEUXIÈME CLASSE
Professeur : M. Léon Girault
Les Elèves qui ont obtenu le plus de nominations sont :
Prix d'honneur : Hamon Roger, 15 nominations.
Prix d'excellence : Barreau Léon, 14 nominations.

CONCOURS GÉNÉRAUX
Examens du Certificat d'Etudes
Trente-cinq élèves ont subi l'examen avec succès.

PREMIÈRE CLASSE
Aviet, Bouché, Blaisin, Brunswick, Bruyère, Dupont, Gutperle, Jacobé, Lacroix, Le Clech, Mizard, Naulot, Pétau, Rotty, Marcel Schwarz, Sougès, Tano, Vos.

DEUXIÈME CLASSE
Arrighi, Barreau, Clave, Dozière, Forestier, Gautier, Hamon, Hidier, Hinaut, Lécorché, Marquer, Nicod, Noël, Richard, Vaugois, Baldic, Blampain.
L'élève Hamon a été reçu le premier des 35 élèves admis.

CONCOURS D'ADMESION
au Collège Chaptal, aux Ecoles supérieures et Ecoles spéciales
PREMIÈRE CLASSE
Les Elèves dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux écoles désignées ci-après :
Collège Chaptal : Mantelet Camille.
J.-B. Say : Schwarz Henri.
Cet élève, reçu l'année dernière au certificat d'études, le deuxième du canton, est classé vingtième sur 450 candidats admissibles.

J.-B. Say : Guérin Robert.
Ecole commerciale : Baudart Maurice.
Ecole commerciale : Bullant Edouard.
Ecole Boule : Giroit Eugène.
Cours complémentaires de Paris : Robert Heimann.

CONCOURS SPÉCIAL DE CHANT
Professeur : M. Walter, officier d'académie
Les Elèves de l'Ecole ont remporté une médaille d'argent pour la lecture à vue et une autre médaille d'argent comme prix d'exécution.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE
entre les élèves de l'Ecole
Prix offert par le Ministre de la Guerre : Une médaille de bronze à l'élève Naulot Marcel.

moade à l'aimer et à la respecter, alors vous recevrez tous, maîtres, élèves, nos bons encouragements et nos félicitations méritées.

Vive la France ! Vive la République !

FÉRON, Conseiller général.

Palmarès de 1901
PREMIÈRE CLASSE
Cours supérieur
Professeur : M. Carlier
Prix d'honneur : Daubin.
1^{er} prix d'excellence : Schwarz H.
2^o prix d'excellence (nouveau) : Schwarz Marcel.

Elèves le plus souvent nommés : Giroit, 16 nominations, Baril 10, Guérin 11, Royer 11, Mantelet 9, Tano 6, Sougès 8, Baudart 9, Bullant 7, Brunswick 7, Gutperle 5, Heilmann 5, Pétau, Bey, Naulot, Le Clech, Jacobé, Blaisin, Dupont, Mizard, Deblander, Bruyère, Rotty, Vos, Bouché, Aviet, Berlaud.

Elèves le plus souvent nommés : Giroit, 16 nominations, Baril 10, Guérin 11, Royer 11, Mantelet 9, Tano 6, Sougès 8, Baudart 9, Bullant 7, Brunswick 7, Gutperle 5, Heilmann 5, Pétau, Bey, Naulot, Le Clech, Jacobé, Blaisin, Dupont, Mizard, Deblander, Bruyère, Rotty, Vos, Bouché, Aviet, Berlaud.

COURS D'ADULTES
Prix décernés aux élèves qui par leur assiduité, leur conduite, leur travail et leurs résultats ont mérité une récompense : Davy, Allaire, Rapin F., Chambon, Delahaye, Rapin L.

CONCOURS GÉNÉRAUX
Examens du Certificat d'Etudes
Trente-cinq élèves ont subi l'examen avec succès.

PREMIÈRE CLASSE
Aviet, Bouché, Blaisin, Brunswick, Bruyère, Dupont, Gutperle, Jacobé, Lacroix, Le Clech, Mizard, Naulot, Pétau, Rotty, Marcel Schwarz, Sougès, Tano, Vos.

DEUXIÈME CLASSE
Arrighi, Barreau, Clave, Dozière, Forestier, Gautier, Hamon, Hidier, Hinaut, Lécorché, Marquer, Nicod, Noël, Richard, Vaugois, Baldic, Blampain.
L'élève Hamon a été reçu le premier des 35 élèves admis.

CONCOURS D'ADMESION
au Collège Chaptal, aux Ecoles supérieures et Ecoles spéciales
PREMIÈRE CLASSE
Les Elèves dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux écoles désignées ci-après :
Collège Chaptal : Mantelet Camille.
J.-B. Say : Schwarz Henri.
Cet élève, reçu l'année dernière au certificat d'études, le deuxième du canton, est classé vingtième sur 450 candidats admissibles.

J.-B. Say : Guérin Robert.
Ecole commerciale : Baudart Maurice.
Ecole commerciale : Bullant Edouard.
Ecole Boule : Giroit Eugène.
Cours complémentaires de Paris : Robert Heimann.

CONCOURS SPÉCIAL DE CHANT
Professeur : M. Walter, officier d'académie
Les Elèves de l'Ecole ont remporté une médaille d'argent pour la lecture à vue et une autre médaille d'argent comme prix d'exécution.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE
entre les élèves de l'Ecole
Prix offert par le Ministre de la Guerre : Une médaille de bronze à l'élève Naulot Marcel.

DEUXIÈME CLASSE
Professeur : M. Léon Girault
Les Elèves qui ont obtenu le plus de nominations sont :
Prix d'honneur : Hamon Roger, 15 nominations.
Prix d'excellence : Barreau Léon, 14 nominations.

CONCOURS GÉNÉRAUX
Examens du Certificat d'Etudes
Trente-cinq élèves ont subi l'examen avec succès.

PREMIÈRE CLASSE
Aviet, Bouché, Blaisin, Brunswick, Bruyère, Dupont, Gutperle, Jacobé, Lacroix, Le Clech, Mizard, Naulot, Pétau, Rotty, Marcel Schwarz, Sougès, Tano, Vos.

DEUXIÈME CLASSE
Arrighi, Barreau, Clave, Dozière, Forestier, Gautier, Hamon, Hidier, Hinaut, Lécorché, Marquer, Nicod, Noël, Richard, Vaugois, Baldic, Blampain.
L'élève Hamon a été reçu le premier des 35 élèves admis.

CONCOURS D'ADMESION
au Collège Chaptal, aux Ecoles supérieures et Ecoles spéciales
PREMIÈRE CLASSE
Les Elèves dont les noms suivent ont été déclarés admissibles aux écoles désignées ci-après :
Collège Chaptal : Mantelet Camille.
J.-B. Say : Schwarz Henri.
Cet élève, reçu l'année dernière au certificat d'études, le deuxième du canton, est classé vingtième sur 450 candidats admissibles.

J.-B. Say : Guérin Robert.
Ecole commerciale : Baudart Maurice.
Ecole commerciale : Bullant Edouard.
Ecole Boule : Giroit Eugène.
Cours complémentaires de Paris : Robert Heimann.

CONCOURS SPÉCIAL DE CHANT
Professeur : M. Walter, officier d'académie
Les Elèves de l'Ecole ont remporté une médaille d'argent pour la lecture à vue et une autre médaille d'argent comme prix d'exécution.

CONCOURS DE GYMNASTIQUE
entre les élèves de l'Ecole
Prix offert par le Ministre de la Guerre : Une médaille de bronze à l'élève Naulot Marcel.

DEUXIÈME CLASSE
Professeur : M. Léon Girault
Les Elèves qui ont obtenu le plus de nominations sont :
Prix d'honneur : Hamon Roger, 15 nominations.
Prix d'excellence : Barreau Léon, 14 nominations.

CONCOURS GÉNÉRAUX
Examens du Certificat d'Etudes
Trente-cinq élèves ont subi l'examen avec succès.

PREMIÈRE CLASSE
Aviet, Bouché, Blaisin, Brunswick, Bruyère, Dupont, Gutperle, Jacobé, Lacroix, Le Clech, Mizard, Naulot, Pétau, Rotty, Marcel Schwarz, Sougès, Tano, Vos.

DEUXIÈME CLASSE
Arrighi, Barreau, Clave, Dozière, Forestier, Gautier, Hamon, Hidier, Hinaut, Lécorché, Marquer, Nicod, Noël, Richard, Vaugois, Baldic, Blampain.
L'élève Hamon a été reçu le premier des 35 élèves admis.

CONCOURS D'ADMESION
au Collège Ch